

## **RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à salle du conseil de Ponts-sur-Seulles, le 23 mai 2024, à 20H30.

Affiché le 17/05/2024

## **ORDRE DU JOUR**

Session ordinaire

- 01 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2024.
- 02 Désignation du secrétaire de séance.
- 03 Présentation de la planification des énergies renouvelables (ZENR).
- 04 BUDGET ASSAINISSEMENT 2024 : DM 2024-1.
- 05 Attribution des subventions aux associations pour l'année 2024.
- 06 Attribution d'une subvention au Centre François Baclesse.
- 07 Questions diverses.

Le Maire, Gérard LEU.

